

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## =====

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice : ..... 33  
 présents ..... 25  
 présents par procuration ..... 7  
 absent ..... 0  
 absents excusés ..... 1

## O B J E T :

Remplacement de Madame  
 BAAS, démissionnaire, dans les  
 différentes commissions  
 municipales permanentes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20220324-DEL2022032401-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2022

Le 24 mars 2022, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 18 mars 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. En raison du contexte sanitaire, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

**PRESENTS** : M.Thevenot, Mme Krawczyk, M. Surie, Mme Umnus, M.Verna, Mmes Mary, Jason, MM. About, Dachez, Desrivières, Mme Cogné, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Mebrek, MM. Malnati, Delaroche, Heubert, Bekare, Mme David.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : M. Marcuzzo à M. Le Maire, M. Naudet à Mme Jason, M. Francine à M. Thevenot, Mme Roy à Mme Krawczyk, M. Studzinska à M. About, M. Corceiro à M. Delaroche, Mme Chénieux à M. Békare.

**ABSENT EXCUSE** : M. Duranteau

**SECRETAIRE** : M. Bekare

## =====

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-22,

VU la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 relative à la constitution des Commissions municipales permanentes et à l'élection de leurs membres,

VU la délibération n°2021-11-25/02 du 25 novembre 2021 portant remplacement de Madame BITTERLI, démissionnaire, dans les différentes commissions municipales permanentes,

VU la délibération n°2021-12-16/02 du 16 décembre 2021 portant remplacement de Madame JASON dans différentes commissions municipales permanentes,

VU la démission de Mme Caroline BAAS, conseillère municipale,

CONSIDERANT que conformément à la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 susvisée, la commission des finances locales, budget de la Ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies est composée de 13 membres maximum, dont 1 pour la liste « Vivre Soisy », et les autres commissions sont composées de 9 membres maximum, dont 1 pour la liste « Vivre Soisy »,

CONSIDERANT que pour respecter la composition des commissions, telle que prévue par la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Vivre Soisy », en remplacement de Madame BAAS, pour la Commission actions scolaire et périscolaire, la Commission action sociale, logements et petite enfance et la Commission culture et animation,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Vivre Soisy », en remplacement de Madame BAAS, démissionnaire, **pour la Commission actions scolaire et périscolaire.**

EST CANDIDAT : M. Sylvain HEUBERT

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élu membre de la commission actions scolaire et périscolaire :

- M. Sylvain HEUBERT

RAPPELLE que la composition de la commission actions scolaire et périscolaire est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Christian Thévenot
- Anne-Marie Brassat
- Monique Roy
- Jean-Philippe Deluchey
- Eric Francine
- Alain Malnati

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Sylvain Heubert

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Valérie Chenieux

**Pour la liste « Soisy Respire » :**

- Catherine David

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Vivre Soisy », en remplacement de Madame BAAS, démissionnaire, pour la Commission action sociale, logements et petite enfance,

EST CANDIDAT : - M. Sylvain HEUBERT

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire

EST élu membre de la commission action sociale, logements et petite enfance :

- M. Sylvain HEUBERT

RAPPELLE que la composition de la commission action sociale, logements et petite enfance est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Alain Surie
- Christian Dachez
- Monique Roy
- Rachida Mebrek
- Amédée Desrivières
- Pascale Cogné

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Sylvain HEUBERT

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Valérie Chenieux

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Vivre Soisy », en remplacement de Madame BAAS, démissionnaire, pour la Commission culture et animation,

EST CANDIDAT : - M. Sylvain HEUBERT

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire

EST élu membre de la commission culture et animation :

- M. Sylvain HEUBERT

RAPPELLE que la composition de la commission culture et animation est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Patricia Umnus
- Maria-Emilia Fayol Da Cunha
- Monique Roy
- Franck Zontone
- Eric Francine
- Alain Malnati

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Sylvain Heubert

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Omar Bekare

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **30 MAR. 2022**  
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **31 MAR. 2022**  
**31 MAR. 2022**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.